

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CHÔMAGE CONTENU

En atteignant 10,0 %, le taux de chômage du secteur (salariés ayant connu au moins une période de chômage indemnisée au cours de l'année) est relativement peu élevé. Il est proche de celui du champ de l'OMPL (10,3 %).



HAUSSE DU CHÔMAGE

Par rapport à 2013, le taux de chômage du secteur a progressé de 1 point.



Secteur juridique

Branches professionnelles



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats








Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice

Taux de chômage annuel

						Ompl
Salariés avec période(s) de chômage	338	4749	472	1215	6774	47460
Salariés sans période de chômage	3224	44596	3076	10353	61249	414141
Effectif total	3562	49345	3548	11568	68023	461601
Taux de chômage annuel (%)	9,5	9,6	13,3	10,5	10,0	10,3

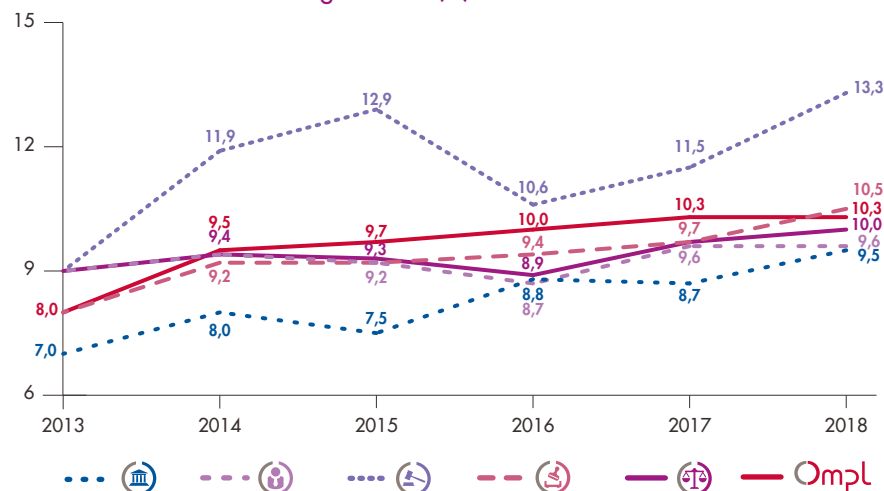
Source : Insee, DADS 2018.



Taux de chômage global annuel =
$$\frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi ou à celle de l'Insee.

Évolution du taux de chômage annuel (%)



Source : Insee, DADS 2013-2018.



TAUX DIFFÉRENTS SELON LE GENRE

Les femmes sont plus souvent au chômage que les hommes (+ 1,8 point).

Le différentiel de taux est similaire au sein du champ de l'OMPL.

Taux de chômage annuel par genre (%)

Genre						Ompl
Femmes	9,9	10,1	12,8	11,2	10,4	10,5
Hommes	7,7	7,7	13,9	8,8	8,6	9,4
Ensemble	9,5	9,6	13,3	10,5	10,0	10,3

Source : Insee, DADS 2018.



BAISSE AVEC L'ÂGE

Le taux de chômage annuel est plus élevé pour les salariés âgés de moins de 35 ans (11,9 %).

Taux de chômage annuel par tranche d'âge (%)

Tranches d'âge						Ompl
< 35 ans	12,3	10,7	17,4	15,3	11,9	13,1
35-49 ans	9,0	7,9	9,6	7,5	7,9	8,6
50 ans et +	6,8	5,5	5,2	4,0	5,3	5,5
Ensemble	9,5	9,6	13,3	10,5	10,0	10,3

Source : Insee, DADS 2018.



DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au sein du secteur, le taux de chômage annuel est maximal pour les ouvriers (15,3 %).

En revanche, celui des cadres est moindre (6,1 %).

Taux de chômage annuel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales						Ompl
Cadres	6,1	5,6	8,1	9,3	6,1	9,3
Professions intermédiaires	6,2	9,0	10,6	8,3	8,7	7,9
Employés	10,4	11,3	12,8	11,4	11,3	12,3
Ouvriers	20,0	14,2	21,8	14,3	15,3	13,0
Ensemble	9,5	9,6	13,3	10,5	10,0	10,3

Source : Insee, DADS 2018.



TAUX DISTINCTS SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps complet ont un taux de chômage inférieur à ceux qui travaillent à temps partiel (- 4,7 points).

Taux de chômage annuel par durée du temps de travail (%)

Durée du temps de travail						Ompl
Temps complet	8,1	8,3	13,6	10,5	9,0	9,6
Temps partiel	16,6	14,2	11,5	10,5	13,7	11,9
Ensemble	9,5	9,6	13,3	10,5	10,0	10,3

Source : Insee, DADS 2018.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de chômage annuel du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Occitanie (12,8 %) et minimal pour l'Île-de-France (8,2 %).

Taux de chômage annuel par région (%)

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	8,7	9,8	20,3	9,7	10,2	10,3
Bourgogne-Franche-Comté	13,7	11,8	20,5	10,0	12,5	9,5
Bretagne	6,7	10,3	13,0	8,0	9,9	11,1
Centre-Val de Loire	8,5	10,3	9,2	9,7	10,0	8,9
Corse	ND	10,9	ND	10,0	9,9	10,8
DOM	ND	16,1	ND	9,5	12,4	12,4
Grand Est	7,7	10,4	19,4	7,4	10,1	8,7
Hauts-de-France	6,1	10,2	9,6	14,5	11,2	9,4
Île-de-France	9,5	7,6	11,5	10,7	8,2	10,0
Normandie	10,5	10,5	10,8	8,1	9,9	9,1
Nouvelle-Aquitaine	12,2	11,3	16,8	11,4	11,5	10,9
Occitanie	13,6	13,4	12,0	10,8	12,8	11,5
Pays de la Loire	6,3	10,7	9,7	10,1	10,4	10,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,1	12,3	9,3	10,8	11,7	11,4
Ensemble	9,5	9,6	13,3	10,5	10,0	10,3

Source : Insee, DADS 2018.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.